



Sommes sous curatelle renforcée sos sommes sains de corps et d'es

Par **fanfan67**, le **11/10/2008** à **11:49**

à ma propre demande en 2004, nous avons mis en route une demande qui s'est soldée par une curatelle renforcée, à ce jour, nous avons mon époux et moi-même fait la demande d'une main-levée,

RV pris avec le juge pour fin octobre,

J'ai par ailleurs une très difficile relation avec le curateur du tribunal, une sensation qu'il est un peu macho sur les bords, nous avons mon mari et moi la même mesure, nous avons depuis toujours un compte joint ma moitié et moi, à notre stupeur, cela fut séparé, c'est la loi, pourquoi pas, nous recevons avec difficulté nos RIP, je vous rassure je suis sensible mais pas fofolle,

intitulé sur l'un Mr villetard etc sous curatelle de mr cocchi, sur le mien MMe ville,,etc sous curatelle spéciale de mr Cocchi, mon sang n'a fait qu'un tour, je suis pour l'égalité, pour lui un détail pour moi non, que puis je faire?

La mesure est identique, un jour j'ai eu la phrase Mme vill n'a rien à dire, SOS, j'ai presque peur pour la main levée, mes coordonnées,

0251314292 ou 0681570487

J'espère que vous me répondrez je suis dans un état!!

Salutations sincères

Françoise Villetard

Par **jeetendra**, le **11/10/2008** à **19:33**

bonsoir, pour la main levée de la mesure de curatelle renforcée ou aggravée avez vous

envoyez en ce sens un courrier recommandé avec accusé de réception au Tribunal de Grande Instance de votre domicile, c'est une curatelle judiciaire ou médicale, le rôle du curateur désigné par le juge est de vous aider, ce n'est en aucun cas un ennemi ou un adversaire, il fait son travail conformément au mandat du juge, cordialement